

A Monsieur le Directeur
du journal « Al Akhbar »

Monsieur,

Suite à votre publication du 12 novembre 2014, d'un article autour de la qualité des travaux au niveau des tronçons 3 et 4 de l'autoroute El Jadida-Safi dont la société « Nurol » est chargée de la réalisation, nous vous apportons les éclaircissements suivants:

1- A l'instar de tous les grands chantiers des autoroutes au Maroc, le chantier de l'autoroute El Jadida-Safi est soumis, en termes de suivi de la qualité des matières et de leur exploitation pour la réalisation de l'autoroute, à l'application du Plan d'Assurance Qualité niveau C (PAQ C), applicable dans ce genre de chantiers depuis plus de deux décennies et qui a permis la réussite de ces réalisations. Le PAQ C nécessite, en relation avec le suivi de la qualité des matières et de leur utilisation dans les autoroutes, la mobilisation de trois laboratoires de contrôle répartis comme suit :

- Le premier laboratoire de contrôle interne qui fait partie de la structure de production de l'entreprise.
- Le deuxième laboratoire de contrôle externe relevant de l'entreprise mais qui est indépendant de sa structure de production. Ce laboratoire exécute des opérations de contrôle de qualité conformément au plan de contrôle inscrit dans les procédures d'exécution, présentées par l'entreprise, et ce selon des rythmes fixés dans le cahier des charges.

En ce qui concerne les deux tronçons 3 et 4 attribués à la société « Nurol », le deuxième laboratoire du contrôle interne est le Laboratoire Public Régional d'Essais et d'Etudes (LPEE-Régional).

- Le troisième laboratoire de contrôle extérieur relevant du maître d'ouvrage (la Société Nationale des Autoroutes du Maroc). A propos des deux tronçons 3 et 4, le contrôle extérieur est délégué au laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE), représenté par le Centre spécialisé dans les Etudes Routières et des Infrastructures de Transport (CERIT/LPEE).

S'agissant des chantiers de la construction de l'autoroute El Jadida-Safi, ADM a procédé depuis le début des travaux à la désignation d'un quatrième laboratoire national, installé dans le chantier afin de renforcer et de suivre la qualité dans la réalisation travaux.



2- Aussi, vu les travaux du génie civile et notamment les travaux de terrassement et de chaussée requièrent l'utilisation des matières produites selon un processus semi-industriel, ce qui est chose courante au niveau du secteur du BTP et des chantiers routiers, dans quelques cas nous rencontrons lors des opérations de contrôle des échantillons non-conformes aux standards adoptés. A ce propos, il est à noter que le rôle essentiel du système de contrôle adopté est de repérer ces cas, ce qui explique l'existence des cas de non-conformité comme vos articles l'ont cité.

Dès lors et en relation avec ce qui a été susmentionné, le non-dévoilement de cas de non-conformité est un fait aberrant à l'égard des grands projets et de leurs responsables.

Enfin, face à chaque cas de non-conformité, un document de non-conformité est établi, et l'entreprise doit proposer une mesure rectificative qu'elle soumet à l'accord du maître d'ouvrage avant de procéder à son exécution.

Enfin, après l'exécution de cette mesure, un contrôle des travaux s'effectue de nouveau par les deux laboratoires de contrôle interne et externe afin de s'assurer que la non-conformité a été définitivement traitée. Dans quelques cas particuliers, un recours à des experts nationaux et internationaux est nécessaire avant la validation de la mesure rectificative.

3. Le maître d'ouvrage ne réceptionne les travaux réalisés qu'après leur soumission à des tests de réception par les laboratoires du contrôle interne et/ou externe. Pour ce qui est des matières qui n'ont pas été définitivement rectifiées, ces dernières ne seront pas réceptionnées et seront rejetées hors du chantier.

Compte tenu de ce qui précède, il est tout à fait normal que certains tests réalisés par les laboratoires du contrôle interne et externe aboutissent à des cas de non-conformité, à l'instar des cas mentionnés dans vos articles, et qui sont spontanément traités, comme cela a été expliqué, pour la réception définitive.

Il est à noter que les expériences antérieures dans ce domaine prouvent que le suivi rigoureux de la qualité des travaux détecte fréquemment la présence des cas de non-conformité.

Et afin d'éclaircir davantage les aspects relatifs à la gestion du contrôle de qualité dans ce type de chantiers, notamment l'autoroute El Jadida-Safi, nous présentons le tableau ci-dessous qui résume jusqu'au 11 novembre 2014, les données relatives aux résultats du contrôle en affirmant que les cas de non-conformité ont été soit effectivement traités ou en cours de traitement. Etant donné que le système de contrôle de qualité se base essentiellement sur le fait que la réception des travaux réalisés ne se fait qu'après l'assurance de la conformité des matières utilisées, ainsi que la méthode d'exécution, aux exigences des clauses du cahier des charges.



Tableau récapitulatif du suivi de la qualité de la couche de forme

	Les tronçons 3 et 4
Nombre des échantillons examinés par les deux laboratoires interne et externe	643
Nombre des échantillons non-conformes aux caractéristiques qui sont en cours de traitement et qui ne sont pas soumis à la réception à ce jour	63
Taux des échantillons non-conformes	9.8 %

En espérant que nos éclaircissements au sujet de la qualité des travaux dans les grands chantiers du Royaume ont été suffisantes, veuillez agréer Monsieur, mes salutations et ma haute considération et respect.

Signé :

*Le Directeur Général du
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes
Alaoui M'hamdi Mohsine*